

Fiche annexe : MAPE
– Nouvelle maison à performance
énergétique élevée –

Dossier de demande N° : _____
 (Réservée à l'Administration de l'environnement)

Par la présente fiche annexe au formulaire de demande **DEPA** sont indiqués **les aspects financiers** et **les spécifications techniques** pour la construction d'une maison à basse consommation d'énergie ou passive. Elle est à remplir par le conseiller en énergie, la personne ayant établi le calcul de performance énergétique ou l'architecte responsable du projet.

Référence légale : Règlement grand-ducal du 12 décembre 2012 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement - **Mémorial A264/2012**.

Avis important:

Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant.

1) Informations concernant la maison

L'immeuble se trouve à l'adresse suivante:

1.01	N° :		Rue :	
1.02	Localité :		Code Postal :	
1.03	Date de demande de l'autorisation de bâtir :	_____		
1.04	Type de maison :	Performance énergétique :		
	<input type="checkbox"/> Maison individuelle	<input type="checkbox"/> Maison à basse consommation d'énergie		
	<input type="checkbox"/> Maison à appartements avec _____ appartements	<input type="checkbox"/> Maison passive		

2) Coûts

2.01	Coûts de la maison (gros œuvre fermé y compris l'enveloppe isolée)	_____ €	- Copies des factures justifiant les frais éligibles sont à joindre à la demande et doivent être munies d'une preuve de paiement valable (tampon banque ou avis de débit) - Les coûts sont à indiquer hors tva.
2.02	Coûts de l'échangeur de chaleur géothermique	_____ €	
2.03	Coûts du système de commande de la protection solaire extérieure	_____ €	

3) Informations techniques

3.01	Numéro du certificat de performance énergétique :	P. _____			
3.02	Indices de performance suivant le certificat de performance énergétique	Valeurs limites des indices de performance suivant le règlement grand-ducal modifié du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation			
		Maison individuelle		Maison à appartements	
		Classe A	Classe B	Classe A	Classe B
		Besoin en énergie primaire Q_p : _____ kWh/m ² a	45	95	45
Besoin en chaleur de chauffage q_H : _____ kWh/m ² a	22	43	14	27	
Émissions de CO ₂ Q_{CO_2} : _____ kgCO ₂ /m ² a	11	21	10	17	
3.03	Surface de référence énergétique A_n suivant le certificat de performance énergétique:	_____ m ²			

4) Obligations à respecter

4.01	<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur
4.02	<input type="checkbox"/> Absence d'un système fixe de climatisation active (notamment, pompe à chaleur réversible)
4.03	<input type="checkbox"/> Test d'étanchéité

5) Informations concernant le déclarant

5.01	Nom :				
5.02	Nom de l'entreprise :				
5.03	Fonction du déclarant :	<input type="checkbox"/> Architecte responsable du projet <input type="checkbox"/> Expert ayant établi le calcul de la performance énergétique <input type="checkbox"/> Conseiller en énergie			
5.04	Numéro expert ¹ :		Numéro du registre commercial :		
5.05	N° :		Rue :		
5.06	Localité :			Code Postal :	
5.07	Tél :		Fax :	E-mail :	

6) Déclarations

6.01	<p>Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 5) déclare que :</p> <ol style="list-style-type: none"> le certificat de performance énergétique et le calcul de la performance énergétique y relatif correspondent à la maison tel que construit repris sous l'alinéa 1) de la présente fiche, le certificat de performance énergétique et le calcul de la performance énergétique y relatif ont été établis sur base des certificats de conformité joints en annexe. <p>Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 5) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la présente fiche annexe comme complète, à savoir que :</p> <ol style="list-style-type: none"> la fiche est dûment remplie les annexes énumérées ci-après sont concluantes. <p>Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 5) déclare avoir pris connaissance du règlement grand-ducal du 12 décembre 2012 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement - Mémorial A264/2012.</p> <p style="text-align: center;">_____, le _____ 20__</p> <p style="text-align: center;">Signature et cachet</p>
------	--

Annexes:

- Plans de construction, y compris les coupes et les vues des façades, illustrant le tracé de l'enveloppe thermique et de l'enveloppe étanche à l'air ainsi que la surface de référence énergétique (correspondant au bâtiment tel que construit)
- Copie de l'autorisation de bâtir
- Certificat et calcul de la performance énergétique dûment signé et conforme au rgd modifié du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation (correspondant au bâtiment tel que construit)
- Certificat du contrôle d'étanchéité dûment signé et conforme au rgd modifié du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation
- Justificatif de la protection thermique estivale conformément à la norme DIN 4108 Bbl. 2
- Certificat(s) de conformité de tous les éléments opaques de l'enveloppe thermique
- Certificat(s) de conformité des éléments vitrés de l'enveloppe thermique
- Certificat(s) de conformité de la ventilation mécanique contrôlée
- Certificat(s) de conformité de l'échangeur de chaleur géothermique (cas échéant)
- Certificat(s) de conformité du système de commande de la protection solaire (cas échéant)
- Certificat(s) de conformité du (des) système(s) de génération de chaleur autres celles prévues par l'Art. 6. du rgd
- Liste des appartements avec indication de la surface de référence énergétique par appartement abstraction faite des parties communes (cas échéant)

¹ Numéro d'expert de la personne habilitée à établir le calcul et le certificat de performance énergétique des bâtiments d'habitation conformément au rgd modifié du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation